



# Les résultats des tests de la section sportive kayak

publié le 24/06/2023

Année scolaire 2023 /2024

Sommaire :

- **Liste d'attente** :
- **Les critères retenus ont été** :

Les élèves retenus dans la section sportive kayak suite à l'étude des dossiers et aux tests à la base de kayak sont :

## **ELEVES RETENUS :**

Moinet Benitez Lucien  
Roy Armelle  
Lochon Lucie  
  
Jacquier Lucas  
Girard Lenny  
Renaud Mathieu  
Jouanny Arthur  
Duquerroy Noellie  
Boisseau Justine  
Roy Faustine  
Piazza Valentin  
Sylvestre Yanis

## ● **Liste d'attente** :

Chignier Zoé  
Vacher Louise  
Soierat Arsène

## ● **Les critères retenus ont été** :

- la motivation ( entretien individuel)
- l'aisance à naviguer dans un kayak ( mini parcours)
- l'autonomie ( s'équiper, monter dans un bateau, ranger son matériel...)
- les résultats scolaires ( résultats de 2 premiers trimestre)
- le niveau en EPS ( compétences acquises et appréciations)
- le comportement ( vie scolaire) en cours et au collège.
- la pratique d'un autre sport ( compatibilité avec les entrainement de la section sportive)
- la compatibilité avec une autre option
- le niveau de classe ( recrutement prioritaire d'élèves du même niveau : équipe de 4 élèves mixtes)

Les élèves doivent retourner le dossier ci joint ( envoyé également par courrier) le plus rapidement possible et avant

la rentrée scolaire en septembre.

 [dossier\\_inscription\\_section\\_sportive\\_2024](#) (PDF de 335 ko)

L'attestation de savoir nager (ASSN) peut être fourni par les professeurs d'EPS.

Les élèves de la Section Sportive bénéficient de deux visites annuellement et d'un environnement médicalisé à proximité.

Les prestations sont assurées par le Médecin du sport de Lusignan (Médecin référent de la section) :

**Le docteur Cailleau Christophe**

**1, Rue Pasteur**

**Lusignan**

**05 49 43 31 45**

Un rendez vous auprès du docteur Cailleau devra être pris suite à la réussite aux tests d'admission de la section sportive kayak.

**PRENDRE RENDEZ VOUS DES LE MOIS DE JUIN POUR AVOIR SON CERTIFICAT MÉDICAL EN SEPTEMBRE**

Une fiche médicale à remplir est fourni dans le dossier envoyé par courrier aux élèves ayant réussi les tests.

Ce dossier doit être rempli par le médecin sportif référent pendant les vacances et donc avant la première mise à l'eau dans le cadre de la section sportive en septembre

Il faut donc prendre rendez vous dès maintenant pour avoir un rendez vous avant septembre.

En cas d'absence du dossier complet l'élève restera en permanence dans l'attente d'une régularisation de sa situation,

L'ECG (électrocardiogramme) au repos obligatoire la première année.

La fiche médicale .

Certificat de non contre indication de moins de 3 mois

Toutes mes félicitations !

M Blanchard